

Comptes annuels 2024

Période du 01/10/2023 au 30/09/2024

ADSI

116, rue de Verdun
92800 PUTEAUX

Certifiés conformes à l'original



open conseil

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
inscrite au tableau de l'Ordre de Paris
9 rue Lasson - 75012 Paris

Agence Paris Est - Champigny :
10-14 Avenue Roger Salengro - 94500 Champigny-Sur-Marne

Agence Paris Ouest - La Défense :
5 quai Dion Bouton - 92800 Puteaux

Tél. 01 58 53 57 57

Fax. 01 58 53 57 58

E-mail : info@openconseil.com

Web. www.openconseil.com

Comptes annuels

2024

Période du 01/10/2023 au 30/09/2024

Etats de synthèse

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/09/24	Net au 30/09/23
ACTIF				
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	78 620	65 846	12 774	26 993
Fonds commercial	170 468		170 468	
Autres immobilisations incorporelles	743 130	130 319	612 812	612 812
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla	15 364	14 425	939	2 401
Autres immobilisations corporelles	665 948	499 267	166 681	127 593
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts	36 433		36 433	
Autres immobilisations financières	87 537		87 537	75 429
ACTIF IMMOBILISE	1 797 499	709 857	1 087 642	845 228
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	3 560		3 560	4 682
Créances				
Clients et comptes rattachés	1 989 097	22 144	1 966 953	1 890 520
Fournisseurs débiteurs	24 472		24 472	2 899
Personnel	17 500		17 500	18 967
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	168 978		168 978	141 248
Autres créances	2 720		2 720	95 047
Divers				
Avances, acptes versés sur commandes	6 769		6 769	
Valeurs mobilières de placement	1 772 325		1 772 325	250 000
Disponibilités	332 175		332 175	1 951 448
Comptes de régularisation				
Charges constatées d'avance	1 276 247		1 276 247	1 020 814
ACTIF CIRCULANT	5 593 843	22 144	5 571 699	5 375 624
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	7 391 342	732 001	6 659 341	6 220 853

Bilan

	Net au 30/09/24	Net au 30/09/23
PASSIF		
Capitaux propres		
Capital social ou individuel	100 000	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	10 000	10 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 319 416	1 448 224
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	459 849	371 192
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	1 889 265	1 929 416
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>	<i>310 793</i>	<i>514 170</i>
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	310 793	514 170
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	3 117	1 682
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	27 822	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	855 151	861 580
<i>Personnel</i>	<i>404 201</i>	<i>384 246</i>
<i>Organismes sociaux</i>	<i>357 954</i>	<i>341 727</i>
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>	<i>79 007</i>	<i>49 985</i>
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	<i>346 621</i>	<i>321 934</i>
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	<i>68 472</i>	<i>60 579</i>
Dettes fiscales et sociales	1 256 254	1 158 470
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	41 998	84 793
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance	2 274 940	1 670 741
DETTES	4 770 076	4 291 437
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	6 659 341	6 220 853

Compte de Résultat

	du 01/10/23 au 30/09/24 12 mois	%	du 01/10/22 au 30/09/23 12 mois	%	Variation absolue (montant)
PRODUITS					
Ventes de marchandises	27 938	0,28	58 892	0,63	-30 955
Production vendue	9 975 659	99,72	9 300 548	99,37	675 112
Production stockée					
Subventions d'exploitation	12 000	0,12	3 000	0,03	9 000
Autres produits	30		1 505	0,02	-1 475
Total	10 015 627	100,12	9 363 945	100,05	651 682
CONSOMMATION M/SES & MAT					
Achats de marchandises	40 009	0,40	238 412	2,55	-198 403
Variation de stock (m/ses)	1 122	0,01	9 397	0,10	-8 276
Achats de m.p & aut.approv.					
Variation de stock (m.p.)					
Total	41 131	0,41	247 809	2,65	-206 679
MARGE SUR M/SES & MAT	9 974 496	99,71	9 116 135	97,40	858 361
CHARGES					
Autres achats & charges externes	3 733 120	37,32	3 508 547	37,49	224 573
Impôts, taxes et vers. assim.	143 831	1,44	106 827	1,14	37 004
Salaires et Traitements	3 722 946	37,22	3 353 120	35,83	369 826
Charges sociales	1 628 262	16,28	1 473 303	15,74	154 959
Amortissements et provisions	57 045	0,57	67 759	0,72	-10 715
Autres charges	1 078	0,01	1 439	0,02	-361
Total	9 286 282	92,83	8 510 996	90,93	775 286
RESULTAT D'EXPLOITATION	688 214	6,88	605 140	6,47	83 074
Produits financiers	50 150	0,50	807	0,01	49 343
Charges financières	2 897	0,03	4 313	0,05	-1 416
Résultat financier	47 253	0,47	-3 506	-0,04	50 758
Opérations en commun					
RESULTAT COURANT	735 467	7,35	601 634	6,43	133 833
Produits exceptionnels			4 583	0,05	-4 583
Charges exceptionnelles			886	0,01	-886
Résultat exceptionnel			3 698	0,04	-3 698
Participation des salariés	124 027	1,24	107 443	1,15	16 584
Impôts sur les bénéfices	151 591	1,52	126 697	1,35	24 894
RESULTAT DE L'EXERCICE	459 849	4,60	371 192	3,97	88 657

Comptes annuels

2024

Période du 01/10/2023 au 30/09/2024

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ADSI

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2024, dont le total est de 6 659 341 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 459 849 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2023 au 30/09/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2024 ont été établis conformément au règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général (PCG), modifié par le règlement de l'ANC 2016-07.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial		170 468		170 468
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	821 750			821 750
Immobilisations incorporelles	821 750	170 468		992 218
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	15 364			15 364
- Installations générales, agencements aménagements divers	127 750	27 378		155 128
- Matériel de transport	128 818			128 818
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	328 929	53 073		382 002
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	600 861	80 451		681 312
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	75 429	58 708	10 167	123 970
Immobilisations financières	75 429	58 708	10 167	123 970
ACTIF IMMOBILISE	1 498 040	309 626	10 167	1 797 499

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	170 468	80 451	58 708	309 626
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	170 468	80 451	58 708	309 626
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			10 167	10 167
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			10 167	10 167

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/09/2024
Éléments achetés	170 468
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	170 468

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	181 945	14 220		196 165
Immobilisations incorporelles	181 945	14 220		196 165
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	12 963	1 462		14 425
- Installations générales, agencements aménagements divers	73 276	9 786		83 062
- Matériel de transport	127 696	1 123		128 818
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	256 932	30 455		287 387
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	470 867	42 825		513 692
ACTIF IMMOBILISE	652 812	57 045		709 857

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 602 983 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	36 433		36 433
Autres	87 537		87 537
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 989 097	1 989 097	
Autres	213 670	213 670	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	1 276 247	1 276 247	
Total	3 602 983	3 479 014	123 970
Prêts accordés en cours d'exercice	46 600		
Prêts récupérés en cours d'exercice	10 167		

Produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs - rrr à obtenir	5 041
Banque - intérêts courus à recevoir	12 423
Total	17 464

 Notes sur le bilan**Capitaux propres***Composition du capital social*

Capital social d'un montant de 100 000,00 euros décomposé en 10 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 742 254 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	310 793	197 953	112 839	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	855 151	855 151		
Dettes fiscales et sociales	1 256 254	1 256 254		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	45 116	45 116		
Produits constatés d'avance	2 274 940	2 274 940		
Total	4 742 254	4 629 415	112 839	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	203 377			
(**) Dont envers les associés	3 117			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 123 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	18 386
Dettes provis. pr congés à payer	275 184
Dettes provis. pr partic. salariés	124 027
Personnel - autres charges à payer	4 800
Charges sociales s/congés à payer	110 074
Charges sociales - charges à payer	24 808
Charges sociales sur primes prov.	1 920
Etat - charge à payer	18 362
Etat cvae	25 125
Etat taxe apprentissage	2 791
Etat formation pro continue	3 179
T.v.t.s cap	3 000
Total	611 656

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d av.Maintenance	1 058 696		
Charges constatees d avance	217 550		
Total	1 276 247		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnelles
Produits constatés d avance	2 274 940		
Total	2 274 940		

ADSI

Société par Actions Simplifiée au capital de 100 000 euros
Siège Social : 116, rue de Verdun
92800 PUTEAUX
480 624 600 R.C.S NANTERRE

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2024

Messieurs,

Conformément à la loi et aux Statuts, nous vous rendons compte de la situation et de l'activité de notre Société au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2024, des résultats de cette activité, des perspectives d'avenir et nous soumettons à votre approbation, les comptes annuels dudit exercice.

Votre Commissaire aux comptes vous donnera dans son rapport toutes informations quant à la régularité des comptes qui vous sont présentés.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Les comptes de la Société ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels. Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Le chiffre d'affaires de l'exercice social clos le 30 septembre 2024 est de 10 003 597 euros. Il était de 9 359 440 euros au titre de l'exercice précédent.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 10 015 627 euros contre 9 363 945 euros au titre de l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires de l'exercice s'élève à 3 722 946 euros, il était de 3 353 120 euros au titre de l'exercice précédent, et le montant des cotisations sociales s'élève à 1 628 262 euros contre un montant de 1 473 303 euros au titre de l'exercice précédent.

Le total des charges d'exploitation de l'exercice est de 9 327 413 euros contre 8 758 805 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation s'établit donc à un montant de 688 214 euros contre un montant de 605 140 euros au titre de l'exercice précédent.

Après prise en compte du résultat financier d'un montant de 47 253 euros le résultat courant avant impôts de l'exercice s'élève à un montant de 735 467 euros.

Au titre de l'exercice précédent, le résultat financier était de -3 506 euros pour un résultat courant avant impôts de 601 634 euros.

Le résultat exceptionnel de l'exercice s'élève à 0 euro, il était de 3 698 euros au titre de l'exercice précédent.

La participation des salariés aux résultats de l'entreprise a été provisionnée pour un montant de 124 027 euros contre 107 443 euros au titre de l'exercice précédent.

L'impôt sur les bénéfices est de 151 591 euros contre 126 697 euros au titre de l'exercice précédent.

Le résultat net de l'exercice est constitué par un bénéfice de 459 849 euros, contre un bénéfice de 371 192 euros au titre de l'exercice précédent.

Le montant des capitaux propres s'élève à 1 889 265 euros au 30 septembre 2024.



INFORMATIONS RELATIVES AUX DELAIS DE PAIEMENTS DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS

Je vous présente ci-après les factures reçues et émises non réglées à la clôture de l'exercice dont le terme est échu (C.Com. Art. L. 441-14 et D. 441-6) pour le dernier exercice.

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D.441-4)

Article D. 441 I. - 1° : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
	0 jour (indicatif)	1 à 30	31 à 60	61 à 90	91 et plus	Total (1 jour et +)
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	-	Ne pas renseigner				-
Montant total TTC des factures concernées	-	689 085	-	267	127 982	-
Pourcentage du montant total des achats TTC de l'exercice	0,00%	6,18%	0,00%	0,00%	1,15%	0,00%
Pourcentage du chiffre d'affaires TTC de l'exercice	Ne pas renseigner					
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre des factures exclues	-					
Montant total des factures exclues	-					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiements	☐ Délais contractuels : ☐ Délais légaux : (préciser)					

	Article D. 441 I. - 2° : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30	31 à 60	61 à 90	91 et plus	Total (1 jour et +)
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	-	Ne pas renseigner				-
Montant total TTC des factures concernées	-	1 987 098	-	-	-	-
Pourcentage du montant total des achats TTC de l'exercice	Ne pas renseigner					
Pourcentage du chiffre d'affaires TTC de l'exercice	0,00%	15,83%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre des factures exclues	-					
Montant total des factures exclues	-					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiements	☐ Délais contractuels : ☐ Délais légaux : (préciser)					

96

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Relativement satisfaits des résultats de l'exercice écoulé, nous allons cependant porter tous nos efforts au développement de notre chiffre d'affaires, tout en restant très attachés au maintien à un juste niveau des frais fixes de structure et en surveillant au mieux le suivi des règlements.

Dans le contexte économique actuel, la société va diminuer ses frais fixes de structure, tout en veillant à la gestion rigoureuse de la trésorerie et au suivi des règlements.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE ET LA DATE A LAQUELLE LE RAPPORT EST ETabLI

Aux termes d'une Assemblée Générale Ordinaire en date du 26 novembre 2024, les associés ont décidé de nommer la société **A.C.G. AUDIT**, en qualité de Commissaire aux comptes Titulaire et la société **THIERRY MOREL ET ASSOCIES**, en qualité de Commissaires aux comptes Suppléant, pour une période **de six (6) exercices**, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée des associés appelée à statuer sur les comptes de **l'exercice clos le 30 septembre 2029**.

ACTIVITES DE LA SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Nous vous informons que la Société n'a pas engagé de politique en matière de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

PRISES DE PARTICIPATIONS

Aucune prise de participation n'est intervenue au cours de l'exercice.

DETENTION DU CAPITAL SOCIAL PAR LES SALARIES

Conformément à l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous précisons que le personnel salarié de la société détient 6,83 % de participation dans le capital de la société à la date de clôture de l'exercice.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Déduction faite de toutes charges et de tous amortissements, les comptes font ressortir un bénéfice de 459 849 euros, qu'il conviendrait d'affecter de la manière suivante :

Origine de l'affectation :

- Un résultat bénéficiaire de l'exercice de :	459 849,00 €
- Un compte « Autres réserves » antérieur bénéficiaire de :	1 319 416,00 €

	1 779 265,00 €

Affectation du résultat

- À titre de dividendes aux associés, la somme de :	200 000,00 €
(Soit 20,00 € / action)	
- Le solde au compte « Autres réserves », soit la somme de :	1 579 265,00 €

	1 779 265,00 €



En conséquence :

- Le compte « Autres réserves » s'élève à 1 579 265 euros.

Les capitaux propres de la société sont de 1 689 265 euros.

En conséquence, chaque titre se verra attribuer un dividende de 20,00 euros.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour et au plus tard le 30 juin 2025, sous déduction pour les associés personnes physiques des prélèvements sociaux et forfaitaires ou des acomptes non libératoires d'impôts sur le revenu.

RAPPEL DES DIVIDENDES ANTERIEUREMENT DISTRIBUES

Pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous prenons acte de ce que les dividendes distribués, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Exercice : 30/09/2023

- Dividende global distribué :	500 000,00 €
soit, par titre :	50,00 €

Exercice : 30/09/2022

- Dividende global distribué :	0,00 €
soit, par titre :	0,00 €

Exercice : 30/09/2021

- Dividende global distribué :	0,00 €
soit, par titre :	0,00 €

DEPENSES ET CHARGES NON DEDUCTIBLES DU RESULTAT FISCAL

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous signalons que le résultat de l'exercice tient compte d'une somme de 14 000 €, correspondant à des charges non déductibles du résultat fiscal selon les dispositions de l'article 39-4 du même code.

L'impôt supplémentaire en résultant pour la société s'élève à 3 500 €.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons maintenant vous donner lecture du rapport sur les comptes annuels de votre Commissaire aux comptes et de son rapport spécial sur les conventions visées aux articles L. 227-10 et suivants du Code de commerce.

CONCLUSION

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées, recevront votre agrément, et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à la Présidente, de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

La Présidente





**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR
LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS**

LE 30 SEPTEMBRE 2024.

ADSI SAS

SOCIETE ANONYME SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 100.000 €

**Siège Social : 116 Rue de Verdun
92800 Puteaux**

R.C.S. : Nanterre B 480.624.600

ADSI SAS
Siège Social : 116 Rue de Verdun
92800 Puteaux

R.C.S. Nanterre B 480.624.600

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES
ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2024**

Mesdames, Messieurs, les associés

I) Opinion

En exécution de la mission complémentaire qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 26/11/2024 dans le cadre des dispositions de l'article L 820-3-1 du code de commerce, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ADSI relatifs à l'exercice clos le 30 Septembre 2024 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II) Fondement de l'opinion

a) Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du (des) commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

b) Indépendance



Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 Octobre 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

II) Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et plus particulièrement sur la valorisation des stocks ainsi que les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes.

Nos travaux ont notamment consisté à apprécier la régularité et la cohérence des données et méthodes utilisées pour déterminer la valeur des actifs et à nous assurer que l'information donnée à ce titre est pertinente.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV) Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires. Concernant les informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente dans les autres documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

V) Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le

contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI) Responsabilités du (des) commissaire(s) aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les

concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Versailles
Le 13 Décembre 2024

A.C.G AUDIT SARL
Société d'Expertise Comptable et
de Commissariat aux Comptes
Associé Signataire : **Pascal DESBORDES**

DocuSigned by:
Pascal Desbordes
B9DEA26588C5446...

Comptes annuels 2024

Période du 01/10/2023 au 30/09/2024

ADSI

116, rue de Verdun
92800 PUTEAUX

ACG AUDIT SARL

Sté d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
Au capital de 40.000 €

68 Rue Albert Joly, 78000 VERSAILLES

Tél. 01.30.21.85.11 Fax : 01.39.50.44.27

SIRET : 453 356 719 00022 APE 741 C

open conseil

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
inscrite au tableau de l'Ordre de Paris
9 rue Lasson - 75012 Paris

Agence Paris Est - Champigny :
10-14 Avenue Roger Salengro - 94500 Champigny-Sur-Marne

Agence Paris Ouest - La Défense :
5 quai Dion Bouton - 92800 Puteaux

Tél. 01 58 53 57 57

Fax. 01 58 53 57 58

E-mail : info@openconseil.com

Web. www.openconseil.com

Comptes annuels

2024

Période du 01/10/2023 au 30/09/2024

Etats de synthèse

ACG AUDIT SARL

Sté d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

Au capital de 40.000 €

68 Rue Albert Joly, 78000 VERSAILLES

Tél. 01.30.21.85.11 Fax : 01.39.50.44.27

SIRET : 453 356 719 00022 APE 741 C

ACG AUDIT SARL

Sté d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
Au capital de 40.000 €

68 Rue Albert Joly, 78000 VERSAILLES

Tél. 01.30.21.85.11 Fax : 01.39.50.44.27

SIRET : 453 356 719 00022 APE 741 C

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/09/24	Net au 30/09/23
ACTIF				
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	78 620	65 846	12 774	26 993
Fonds commercial	170 468		170 468	
Autres immobilisations incorporelles	743 130	130 319	612 812	612 812
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla	15 364	14 425	939	2 401
Autres immobilisations corporelles	665 948	499 267	166 681	127 593
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts	36 433		36 433	
Autres immobilisations financières	87 537		87 537	75 429
ACTIF IMMOBILISE	1 797 499	709 857	1 087 642	845 228
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	3 560		3 560	4 682
Créances				
Clients et comptes rattachés	1 989 097	22 144	1 966 953	1 890 520
Fournisseurs débiteurs	24 472		24 472	2 899
Personnel	17 500		17 500	18 967
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	168 978		168 978	141 248
Autres créances	2 720		2 720	95 047
Divers				
Avances, acptes versés sur commandes	6 769		6 769	
Valeurs mobilières de placement	1 772 325		1 772 325	250 000
Disponibilités	332 175		332 175	1 951 448
Comptes de régularisation				
Charges constatées d'avance	1 276 247		1 276 247	1 020 814
ACTIF CIRCULANT	5 593 843	22 144	5 571 699	5 375 624
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	7 391 342	732 001	6 659 341	6 220 853

ACG AUDIT SARL

Sté d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
 Au capital de 40.000 €
 68 Rue Albert Joly, 78000 VERSAILLES
 Tél. 01.30.21.85.11 Fax : 01.39.50.44.27
 SIRET : 453 356 719 00022 APE 741 C

Bilan

	Net au 30/09/24	Net au 30/09/23
PASSIF		
Capitaux propres		
Capital social ou individuel	100 000	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	10 000	10 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 319 416	1 448 224
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	459 849	371 192
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	1 889 265	1 929 416
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>	<i>310 793</i>	<i>514 170</i>
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	310 793	514 170
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	3 117	1 682
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	27 822	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	855 151	861 580
<i>Personnel</i>	<i>404 201</i>	<i>384 246</i>
<i>Organismes sociaux</i>	<i>357 954</i>	<i>341 727</i>
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>	<i>79 007</i>	<i>49 985</i>
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	<i>346 621</i>	<i>321 934</i>
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	<i>68 472</i>	<i>60 579</i>
Dettes fiscales et sociales	1 256 254	1 158 470
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	41 998	84 793
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance	2 274 940	1 670 741
DETTES	4 770 076	4 291 437
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	6 659 341	6 220 853

ACG AUDIT SARL
 Sté d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
 Au capital de 40.000 €
 68 Rue Albert Joly, 78000 VERSAILLES
 Tél. 01.30.21.85.11 Fax : 01.39.50.44.27
 SIRET : 453 356 719 00022 APE 741 C

Compte de Résultat

	du 01/10/23 au 30/09/24 12 mois	%	du 01/10/22 au 30/09/23 12 mois	%	Variation absolue (montant)
PRODUITS					
Ventes de marchandises	27 938	0,28	58 892	0,63	-30 955
Production vendue	9 975 659	99,72	9 300 548	99,37	675 112
Production stockée					
Subventions d'exploitation	12 000	0,12	3 000	0,03	9 000
Autres produits	30		1 505	0,02	-1 475
Total	10 015 627	100,12	9 363 945	100,05	651 682
CONSOMMATION M/SES & MAT					
Achats de marchandises	40 009	0,40	238 412	2,55	-198 403
Variation de stock (m/ses)	1 122	0,01	9 397	0,10	-8 276
Achats de m.p & aut.approv.					
Variation de stock (m.p.)					
Total	41 131	0,41	247 809	2,65	-206 679
MARGE SUR M/SES & MAT	9 974 496	99,71	9 116 135	97,40	858 361
CHARGES					
Autres achats & charges externes	3 733 120	37,32	3 508 547	37,49	224 573
Impôts, taxes et vers. assim.	143 831	1,44	106 827	1,14	37 004
Salaires et Traitements	3 722 946	37,22	3 353 120	35,83	369 826
Charges sociales	1 628 262	16,28	1 473 303	15,74	154 959
Amortissements et provisions	57 045	0,57	67 759	0,72	-10 715
Autres charges	1 078	0,01	1 439	0,02	-361
Total	9 286 282	92,83	8 510 996	90,93	775 286
RESULTAT D'EXPLOITATION	688 214	6,88	605 140	6,47	83 074
Produits financiers	50 150	0,50	807	0,01	49 343
Charges financières	2 897	0,03	4 313	0,05	-1 416
Résultat financier	47 253	0,47	-3 506	-0,04	50 758
Opérations en commun					
RESULTAT COURANT	735 467	7,35	601 634	6,43	133 833
Produits exceptionnels			4 583	0,05	-4 583
Charges exceptionnelles			886	0,01	-886
Résultat exceptionnel			3 698	0,04	-3 698
Participation des salariés	124 027	1,24	107 443	1,15	16 584
Impôts sur les bénéfices	151 591	1,52	126 697	1,35	24 894
RESULTAT DE L'EXERCICE	459 849	4,60	371 192	3,97	88 657

Comptes annuels

2024

Période du 01/10/2023 au 30/09/2024

Annexe

ACG AUDIT SARL

Sté d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

Au capital de 40.000 €

68 Rue Albert Joly, 78000 VERSAILLES

Tél. 01.30.21.85.11 Fax : 01.39.50.44.27

SIRET : 453 356 719 00022 APE 741 C

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ADSI

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2024, dont le total est de 6 659 341 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 459 849 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2023 au 30/09/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

ACG AUDIT SARL
Sté d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Compt.
Au capital de 40.000 €
68 Rue Albert Joly, 78000 VERSAILLES
Tél. 01.30.21.85.11 Fax : 01.39.50.44.27
SIRET : 453 356 719 00022 APE 741 C

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2024 ont été établis conformément au règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général (PCG), modifié par le règlement de l'ANC 2016-07.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ACG AUDIT SARL
Sté d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
Au capital de 40.000 €
68 Rue Albert Joly, 78000 VERSAILLES
Tél. 01.30.21.85.11 Fax : 01.39.50.44.27
SIRET : 453 356 719 00022 APE 741 C

ACG AUDIT SARL
Sté d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
Au capital de 40.000 €
68 Rue Albert Joly, 78000 VERSAILLES
Tél. 01.30.21.85.11 Fax : 01.39.50.44.27
SIRET : 453 356 719 00022 APE 741 C

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial		170 468		170 468
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	821 750			821 750
Immobilisations incorporelles	821 750	170 468		992 218
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	15 364			15 364
- Installations générales, agencements aménagements divers	127 750	27 378		155 128
- Matériel de transport	128 818			128 818
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	328 929	53 073		382 002
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	600 861	80 451		681 312
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	75 429	58 708	10 167	123 970
Immobilisations financières	75 429	58 708	10 167	123 970
ACTIF IMMOBILISE	1 498 040	309 626	10 167	1 797 499

ACG AUDIT SARL
 Sté d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
 Au capital de 40.000 €
 68 Rue Albert Joly, 78000 VERSAILLES
 Tél. 01.30.21.85.11 Fax : 01.39.50.44.27
 SIRET : 453 356 719 00022 APE 741 C

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	170 468	80 451	58 708	309 626
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	170 468	80 451	58 708	309 626
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			10 167	10 167
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			10 167	10 167

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

ACG AUDIT SARL
Sté d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
Au capital de 40.000 €
68 Rue Albert Joly, 78000 VERSAILLES
Tél. 01.30.21.85.11 Fax : 01.39.50.44.27
SIRET : 453 356 719 00022 APE 741 C

30/09/2024

Éléments achetés	170 468
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	170 468

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	181 945	14 220		196 165
Immobilisations incorporelles	181 945	14 220		196 165
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	12 963	1 462		14 425
- Installations générales, agencements aménagements divers	73 276	9 786		83 062
- Matériel de transport	127 696	1 123		128 818
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	256 932	30 455		287 387
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	470 867	42 825		513 692
ACTIF IMMOBILISE	652 812	57 045		709 857

ACG AUDIT SARL
 Sté d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
 Au capital de 40.000 €
 68 Rue Albert Joly, 78000 VERSAILLES
 Tél. 01.30.21.85.11 Fax : 01.39.50.44.27
 SIRET : 453 356 719 00022 APE 741 C

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 602 983 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	36 433		36 433
Autres	87 537		87 537
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 989 097	1 989 097	
Autres	213 670	213 670	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	1 276 247	1 276 247	
Total	3 602 983	3 479 014	123 970
Prêts accordés en cours d'exercice	46 600		
Prêts récupérés en cours d'exercice	10 167		

Produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs - rrr à obtenir	5 041
Banque - intérêts courus à recevoir	12 423
Total	17 464

ACG AUDIT SARL
 Sté d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
 Au capital de 40.000 €
 68 Rue Albert Joly, 78000 VERSAILLES
 Tél. 01.30.21.85.11 Fax : 01.39.50.44.27
 SIRET : 453 356 719 00022 APE 741 C

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 100 000,00 euros décomposé en 10 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

ACG AUDIT SARL
Sté d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
Au capital de 40.000 €
68 Rue Albert Joly, 78000 VERSAILLES
Tél. 01.30.21.85.11 Fax : 01.39.50.44.27
SIRET : 453 356 719 00022 APE 741 C

Notes sur le bilan

ACG AUDIT SARL

Sté d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

Au capital de 40.000 €

68 Rue Albert Joly, 78000 VERSAILLES

Tél. 01.30.21.85.11 Fax : 01.39.50.44.27

SIRET : 453 356 719 00022 APE 741 C

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 742 254 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	310 793	197 953	112 839	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	855 151	855 151		
Dettes fiscales et sociales	1 256 254	1 256 254		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	45 116	45 116		
Produits constatés d'avance	2 274 940	2 274 940		
Total	4 742 254	4 629 415	112 839	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	203 377			
(**) Dont envers les associés	3 117			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 123 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

ACG AUDIT SARL
 Sté d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
 Au capital de 40.000 €
 68 Rue Albert Joly, 78000 VERSAILLES
 Tél. 01.30.21.85.11 Fax : 01.39.50.44.27
 SIRET : 453 356 719 00022 APE 741 C

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	18 386
Dettes provis. pr congés à payer	275 184
Dettes provis. pr partic. salariés	124 027
Personnel - autres charges à payer	4 800
Charges sociales s/congés à payer	110 074
Charges sociales - charges à payer	24 808
Charges sociales sur primes prov.	1 920
Etat - charge à payer	18 362
Etat cvae	25 125
Etat taxe apprentissage	2 791
Etat formation pro continue	3 179
T.v.t.s cap	3 000
Total	611 656

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d av.Maintenance	1 058 696		
Charges constateeas d avance	217 550		
Total	1 276 247		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d avance	2 274 940		
Total	2 274 940		